

« Nos pertes, quoique sensibles, sont légères pour une journée aussi capitale, que nous nommerons la bataille d'Isly.

Malgré le bulletin complet de cette brillante affaire que nous avons déjà donné, nous reproduisons quelques détails donnés par le *Journal des Débats* sur la tactique et l'organisation des troupes marocaines :

« Chaque gouverneur de province ou son lieutenant commande le contingent des tribus de son district, et le fait marcher, camper ou combattre d'après les ordres du commandant en chef de l'armée, qui a autour de lui une espèce d'état-major, des officiers, des talebs, des oudaïns ou cavalerie d'élite chargés de porter ses ordres, qui sont, en général, exécutés avec exactitude et ardeur.

« Le Sultan entretient une quinzaine de mille hommes soldés, sur lesquels il y en a six mille que l'on peut appeler la garde, qui sont toujours prêts à marcher en expédition. S'il s'élève une révolte dans quelques provinces, le Sultan mande le goum ou contingent des autres provinces paisibles, il y joint quinze cents ou deux mille hommes de sa garde, et va réduire les rebelles. Les provinces que traverse l'armée reçoivent l'ordre d'apporter des vivres sur son passage. Si quelque district ou quelque tribu n'obéit pas à cette réquisition, un fort détachement est envoyé sur son territoire pour y exécuter une razzia. Quand on est sur le pays révolté, on ne vit que de razzias.

« Les oudaïns et les chevaliers nègres (abid-el-bokhari) ont été jadis des corps très nombreux qui firent la loi aux empereurs du Maroc, comme les prétoriens et les janissaires, et qui sont détruits depuis près d'un siècle. Mais leur nom subsiste, et ils forment encore le noyau principal de l'armée. Les plus braves et les plus terribles guerriers du Maroc sont les Rifas, montagnards de la province du Rif, entre Tétouan et Tèza.

« Les troupes sont divisées par centuries, commandées chacune par un kaïd el-mia, espèce de capitaine ayant sous ses ordres quatre lieutenants qu'on peut comparer à nos sous-officiers. La solde est très minime, car elle ne s'élève pas à plus de 50 fr. par an; aussi chaque soldat exerce un métier quand il n'est pas requis pour des expéditions. Les chefs portent le titre de Kaïd; il y en a de divers degrés; leur emploi est indistinctement civil et militaire, selon l'occasion. La solde des plus élevés en grade, et même celle des pachas, ne s'élève pas à plus de 1,200 fr. par an; c'est à eux d'y suppléer par la rapine et les exactions. Mais chaque soldat régulier et la plus grande partie des chefs jouissent d'une portion de terre qu'ils font cultiver pour leur compte par les fallahs, ou paysans. Il est à noter qu'au Maroc les neuf dixièmes des terres appartiennent au Sultan, comme chef de la communauté musulmane, ayant le droit de distribuer l'usufruit des terres à qui bon lui semble, et que la propriété bâtie ou close de murs est la seule qui appartienne en propre à celui qui la possède.

« Les armées sont suivies par une assez grande multitude de non combattants, muletiers, chameliers, vieillards et enfants des tribus, qui conduisent les tentes, le bagage et les vivres de chaque goum ou contingent. Chacun de ces goums transporte avec lui une provision de huit à dix jours, en orge pour les chevaux et en blé pour les hommes. On écrase le blé avec des moulins portatifs, dont chaque tente est pourvue. Les gens de suite et les esclaves dressent et replient les tentes; des négresses préparent le cous-cousou, qui est le met national au Maroc comme en Algérie. Quand les provisions sont épuisées, on subsiste de réquisitions, razzias; on vide les silos partout où on en découvre, et on fait manger aux chevaux le blé en barbare, si on fait campagne avant la moisson. Mais bientôt la contrée où l'on campe n'offre plus aucune ressource, et comme il n'y a aucun service de vivres et de transports organisé aux frais du Gouvernement, une armée marocaine ne peut se tenir assemblée pendant plus de trente ou quarante jours, après quoi elle est obligée de se dissoudre ou de se transporter ailleurs.

« Tout musulman étant soldat et exercé à la guerre dès l'enfance, l'empereur de Maroc peut aisément réunir une armée de 60 ou 80,000 hommes à un rendez-vous indiqué. Mais, comme on vient de le voir, cette armée ne peut rester longtemps réunie, faute de substance assurée. On évalue à 300,000 hommes le nombre total des guerriers jeunes et valides dont l'empire de Maroc peut disposer pour sa défense; mais cette force est dispersée sur une très vaste étendue de pays, où les communications sont coupées par des déserts et par les hautes chaînes de l'Atlas.

« L'armée campe en masse dans quelque position plutôt commode que militaire, c'est-à-dire à portée de l'eau et du pâturage. Chaque corps ou chaque tribu forme un cercle ou un carré dont le milieu est occupé la nuit par les chevaux et les bêtes de somme. La tente du Sultan ou du général qui commande en chef, est située au centre du camp et entourée des tentes de ses serviteurs et de sa garde. Cette tente détermine la position du camp; tous les autres cercles et groupes de tentes viennent s'établir à l'entour, dans un ordre de proximité qui est déterminé hiérarchiquement, selon la noblesse des tribus ou l'importance des divers contingents. Un pareil camp n'a, comme on voit, ni front de bandière, ni ligne de bataille jalonnée comme les nôtres, et il occupe une surface immense de forme à peu près circulaire dans sa totalité. 25,000 hommes occupent ainsi l'espace d'une ville qui aurait une population double. On ne campe en plusieurs divisions que lorsqu'on y est obligé absolument par la forme du terrain.

« La cavalerie fait la seule force de l'armée; l'infanterie est comptée pour rien, excepté en pays de montagnes. Les marocains ne peuvent pas concevoir que l'infanterie puisse résister en plaine à la cavalerie. Toutes les explications qu'on leur donne sur la formation et la résistance des carrés leur semblent chimériques. Ils répondent qu'avec la supériorité du nombre en

hommes et en coups de fusil dirigés contre une masse inerte de fantassins, on doit nécessairement triompher en les cernant de toutes parts.

« Les cavaliers, quoique sans ordre, sont formés sur plusieurs rangs de cent hommes chacun. Les différents goums en bataille sur la même ligne circulaire observent très bien les mouvements respectifs des uns et des autres, de manière à se seconder mutuellement et à suivre l'ensemble du mouvement qui s'opère. Des tirailleurs dispersés sur le front de l'armée engagent d'abord le combat, tâchant d'étourdir l'ennemi et de le distraire par la rapidité de leurs évolutions individuelles. Tout à coup le premier rang de la cavalerie vient fondre au grand galop sur l'ennemi. Chaque cavalier, lancé à tête abattue, tient son fusil en joue de la main droite, par le centre de gravité de l'arme; arrivé à demi-portée, il tire son coup de fusil avec le doigt de la main gauche sans abandonner les rênes; le coup tiré, il arriète instantanément son cheval, fait volte-face et repart au galop pour aller recharger son arme. A ce moment, un second rang arrive, puis un troisième exécutant chacun la même manœuvre, et bientôt le premier rang reparaît à son tour pour être successivement remplacé de même par les deux autres. Jamais ils ne chargent à fond, à moins qu'on ne leur tourne le dos.

« Les cavaliers du Maroc, comme ceux de l'Algérie, ne peuvent pas résister à une charge de cavalerie, malgré leur bravoure furieuse et malgré leur extrême dextérité à cheval. Nos cavaliers, chargeant le sabre en main les ont toujours déconcertés et taillés en pièces. Impétueux à la fusillade, ils sont perdus dès qu'on les aborde avec impétuosité et résolution; la déroute est alors complète, et ils n'ont plus d'ardeur que pour la fuite. On peut aisément s'expliquer, d'après cela, qu'une armée entière de cavalerie marocaine ait été complètement battue par une armée de 7,000 fantassins et 1,550 cavaliers français.

— Nous devons signaler l'apparition d'un ouvrage d'une haute portée scientifique. Par les richesses qu'il renferme, il est précieux pour les esprits auxquels il est donné de graver les hauteurs les plus ardues de la science; et en dehors de ces intelligences privilégiées, tous les hommes sérieux l'accueilleront encore avec intérêt: tel le voyageur salue en passant l'imposant édifice qui, assis sur un roc inaccessible, appelle et domine son regard.

Nous voulons parler du nouveau *Traité de calcul différentiel et intégral* de M. l'abbé Moigno.

Depuis peu d'années, cette région de la science mathématique a changé de face par les travaux d'un certain nombre de géomètres; le grand traité de Lacroix, en trois énormes volumes in-4^e, était devenu incomplètement insuffisant; il fallait remplacer ce livre par un autre qui fût l'expression d'une science plus complète, et par une plus grande richesse de formules, et par la perfectionnement des méthodes. Cette révolution était due principalement aux travaux du premier de nos géomètres, de celui qui rappelle Euler par le génie de la fécondité, aussi est-ce principalement sur les nombreux mémoires de M. Cauchy que M. l'abbé Moigno, son ami et son élève, a rédigé le Cours que nous annonçons.

Cet ouvrage, fort considérable, présente donc l'état nouveau et l'état complet de la science du calcul infinitésimal en 1844. C'est à cette spécialité sans concurrence, autant qu'à son mérite intrinsèque, qu'il doit la faveur avec laquelle il a été accueilli en France, et plus encore peut-être dans les pays étrangers. Suppléant à une foule de mémoires et de pièces éparpillées qu'on ne pourrait réunir qu'avec peine, il est précieux et indispensable à quiconque veut parcourir dans toute son étendue le champ de la science mathématique; et s'il est quelque chose au-dessus de l'honneur d'avoir créé ce beau monument, ce sont les titres du savant auteur à la reconnaissance de tous ceux en faveur desquels il a exécuté un aussi vaste travail

ESPAGNE.

Arrangement entre l'Espagne et le Maroc.—Les feuilles de Madrid du 21 s'expriment ainsi sur ce sujet :

« Non-seulement l'Empereur a satisfait à nos très justes plaintes, mais il s'est même engagé à indemniser l'Espagne des frais de la guerre. Voici la correspondance de Ceuta en date du 13 août :

« Nous avons heureusement des renseignements qui confirment les bruits de paix en circulation. Ces renseignements, dont l'authenticité n'est pas douteuse, sont de la plus haute importance.

« A la date d'hier, notre vice-consul à Tetuan adresse, par le camp de Maroc, une communication au gouvernement de Ceuta. Il y manifeste que les autorités locales ont reçu de l'Empereur des ordres très recens (*muy recientos*) pour protéger les sujets de toutes les nations avec qui des négociations étaient engagées, il a signé la paix et il a accédé à leurs réclamations, à l'exception de la France (*exceptuando la Francia*). En conséquence de quoi le vice-consul engage le commandant-général de Ceuta à permettre le trafic de cette place avec Tetuan. Le commandant s'est empressé de souscrire à ce vœu, et il a fait partir pour Tetuan une petite embarcation avec des dépêches. Nous ne pouvions pas nous promettre des résultats plus avantageux des négociations entamées avec Maroc; grâce à cet arrangement, notre pavillon est respecté et l'honneur national est sauve.

« La domination espagnole est étendue sur la côte d'Asiique; nos finances sont indemnisées des frais de la guerre, et toutes nos places sur le littoral seront mises en état de bonne défense.

— On écrit de Cadix, le 17 août :

« Il paraît hors de doute que l'empereur de Maroc a signé la paix avec les nations européennes avec qui il était en relation; à l'exception de la France et d'après la dépêche du vice-consul d'Espagne à Tetuan, adressée le 18